



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**I.464**

(11/1988)

SÉRIE I: RÉSEAU NUMÉRIQUE AVEC  
INTÉGRATION DE SERVICES (RNIS)

Aspects généraux et fonctions globales du réseau,  
interfaces usager-réseau RNIS

---

**MULTIPLEXAGE, ADAPTATION DE DÉBIT ET  
CONNEXION DES INTERFACES EXISTANTES  
POUR UNE POSSIBILITÉ DE TRANSFERT  
RESTREINT À 64 KBIT/S**

Réédition de la Recommandation du CCITT I.464 publiée  
dans le Livre Bleu, Fascicule III.8 (1988)

---

## NOTES

- 1 La Recommandation I.464 du CCITT a été publiée dans le fascicule III.8 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).
- 2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

## Recommandation I.460

### **MULTIPLEXAGE, ADAPTATION DE DÉBIT ET CONNEXION DES INTERFACES EXISTANTES POUR UNE POSSIBILITÉ DE TRANSFERT RESTREINT À 64 KBIT/S**

*(Malaga-Torremolinos, 1984; modifiée à Melbourne, 1988)*

La possibilité de transfert restreint à 64 kbit/s se définit comme une «possibilité de transfert à 64 kbit/s à structure d'octets, moyennant la restriction qu'un octet uniquement composé de zéros n'est pas autorisé».

Les procédures données dans les Recommandations I.460, I.461 (X.30), I.462 (X.31), I.463 (V.110) et I.465 (V.120) pour l'adaptation de débit, le multiplexage et l'utilisation des interfaces existantes pour 64 kbit/s sont tout à fait compatibles avec la possibilité de transfert restreint à 64 kbit/s, sous réserve des limitations suivantes:

- i) en cas de multiplexage temporel, le 8e bit de chaque octet du train à 64 kbit/s sera un «1» binaire. Cette procédure est la même que celle utilisée pour le multiplexage temporel dans un canal à 64 kbit/s sans restriction où la totalité du débit à 64 kbit/s n'est pas utilisée;
- ii) il convient d'étudier d'urgence l'adaptation de débit pour un ETTD de la Rec. X.25, prévu dans la Recommandation I.462 (X.31) et des ETTD pour le mode circuit comme indiqué dans la Recommandation I.465 (V.120), pour utilisation avec la possibilité de transfert restreint à 64 kbit/s.

Les procédures de la Recommandation I.462 (X.31) s'appliquent uniquement aux terminaux synchrones.

Les procédures des Recommandations I.460, I.461 (X.30), I.463 (V.110) et I.465 (V.120) s'appliquent aux terminaux synchrones et aux terminaux asynchrones.

## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
<b>Série I</b>	<b>Réseau numérique à intégration de services</b>
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication